

Greffé
du Tribunal de Commerce de
AMIENS
Loïc BERNARD, Greffier
BP 0201
80002 AMIENS CEDEX 1

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

V/Réf : dg/ms/vr/0

Concernant :

SA GUEUDET FRERES
19 Rue des Otages
80000 AMIENS

Dépôt effectué par :

SA GUEUDET FRERES
19 Rue des Otages
80000 AMIENS

Numéro RCS : AMIENS B 541 720 306

<3519/1954B00030>

Pièces déposées le 24/03/2005

Numéro : 2050605

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 21/03/2005
- Nomination de Directeur Général délégué
Nomination de M. GUEUDET Cyril, Directeur général
Délégué

Le Greffier,



GUEUDET FRERES
Société Anonyme au capital de 7 033 700 euros
19 rue des Otages
80000 AMIENS
541 720 306 RCS AMIENS

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AMIENS	
GREFFE	
DÉPÔT du	24 MARS 2005
N°	

PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 21 MARS 2005

L'an deux mil cinq, le vingt et un mars à neuf heures, les administrateurs de la Société GUEUDET frères se sont réunis au siège social, sur convocation du Président.

Etaient présents :

Monsieur Jean-Claude GUEUDET, Président du conseil d'administration et Directeur Général
Monsieur Cyril GUEUDET,
Monsieur Paul MIANNAY

Etait absente et excusée :

Madame Arlette VIGOT-GUEUDET

Le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la réunion en rappelant qu'il a réuni le conseil à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un directeur général délégué
- Détermination de ses pouvoirs de gestion
- Qu'il convient donc d'en délibérer

et en exposant :

- Qu'il exerce la présidence et la direction générale de la société
- Qu'il souhaite, conformément au mode d'organisation de la direction générale et aux pouvoirs du conseil d'administration, être assisté dans ses fonctions par un directeur général délégué
- Qu'il propose en conséquence que soit nommé à ce poste, Monsieur Cyril GUEUDET

Après un échange de vue sur l'administration de la société et le partage des fonctions, il a été pris par le conseil, à l'unanimité, les décisions suivantes:

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de nommer en qualité de directeur général délégué Monsieur Cyril GUEUDET.

POUVOIR DU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Le conseil, après en avoir délibéré, décide que Monsieur Cyril GUEUDET disposera des mêmes pouvoirs que le directeur général.

ACCEPTATION DU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Monsieur Cyril GUEUDET accepte la fonction qui vient de lui être conférée.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été établi le présent procès-verbal, qui, après lecture a été signé par le Président et un administrateur.